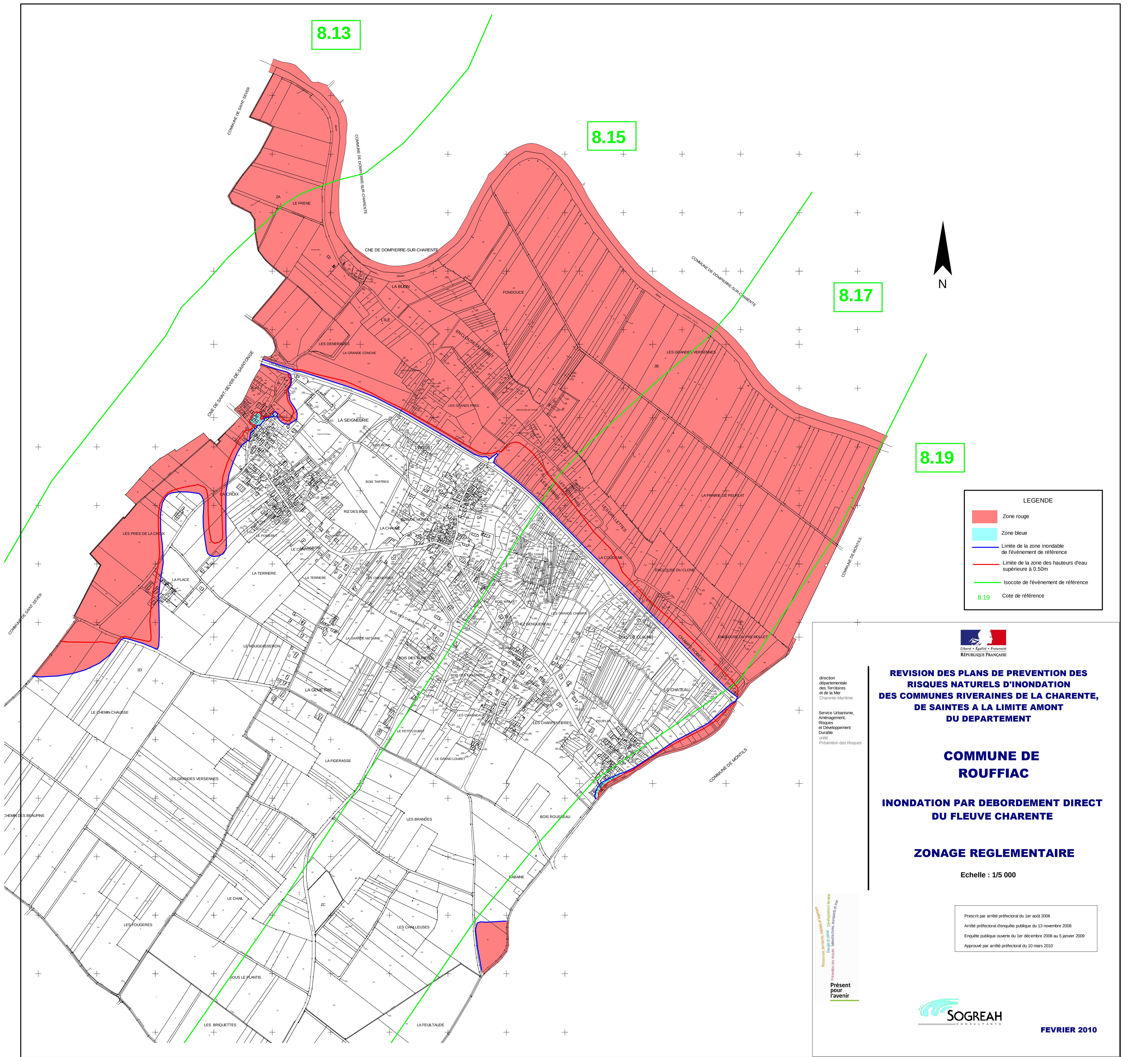




LEGENDE

- Zone rouge
- Zone bleue
- Limite de la zone inondable de l'évènement de référence
- Limite de la zone des hauteurs d'eau supérieure à 0.50m
- Isocote de l'évènement de référence
- 8.19 Cote de référence



REVISION DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION DES COMMUNES RIVERAINES DE LA CHARENTE, DE SAINTES A LA LIMITE AMONT DU DEPARTEMENT

COMMUNE DE ROUFFIAC

INONDATION PAR DEBOREMENT DIRECT DU FLEUVE CHARENTE

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/5 000

Prescrit par arrêté préfectoral du 1er août 2006
Arrêté préfectoral d'enquête publique du 13 novembre 2008
Enquête publique ouverte du 1er décembre 2008 au 5 janvier 2009
Approuvé par arrêté préfectoral du 10 mars 2010

Direction départementale des Territoires et de la Mer
Charente-Maritime

Service Urbanisme, Aménagement, Risques et Développement Durable
Unité Prévention des Risques



FEBVRIER 2010

Présent pour l'avenir